



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pérennité du financement des dispositifs d'aide téléphonique d'urgence

Question écrite n° 10371

Texte de la question

M. Emmanuel Grégoire attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation préoccupante du financement des dispositifs d'aide téléphonique destinés aux personnes en détresse, ainsi que des lignes d'écoute gérées par le planning familial. En 2023, le numéro 3919, Violence Femmes Info, a reçu plus de 112 000 appels. Ce service se trouve aujourd'hui, comme d'autres dispositifs d'écoute, dans une situation critique, alors même qu'il constitue un outil essentiel d'orientation et de mise en contact avec les acteurs d'accompagnement et de prise en charge des victimes et personnes à risque. Le service d'écoute du planning familial, qui joue un rôle central dans l'accès à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse ainsi qu'à l'accompagnement psychosocial des jeunes, est quant à lui menacé de disparition dès janvier 2026. Ce risque découle d'un manque de financement estimé à près de 100 000 euros, mettant gravement en péril la continuité du soutien apporté aux personnes vulnérables. La fragilisation, voire l'effacement, de ces dispositifs menace directement l'effectivité de politiques publiques pourtant reconnues comme prioritaires : la lutte contre les violences faites aux femmes, la protection de la santé des individus et l'accompagnement des jeunes en situation de détresse. Les numéros d'appel et services d'écoute ne sont pas de simples relais, ils constituent une porte d'entrée vitale vers l'ensemble du réseau d'aides. Leur affaiblissement, faute de financements garantis, reviendrait à priver des milliers de personnes d'un accès immédiat et confidentiel à un soutien adapté. Dans ce contexte, M. le député lui demande donc quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour garantir la pérennité du financement du numéro 3919 et des lignes d'écoute du planning familial. Il voudrait également savoir si l'État compte combler le déficit annoncé de 100 000 euros avant janvier 2026 afin d'éviter toute interruption de service. Enfin, il souhaite connaître les actions de coordination renforcée entre les ministères compétents, les collectivités territoriales et les associations qui seront mises en œuvre pour sécuriser durablement l'ensemble des dispositifs d'aide téléphonique d'urgence.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Grégoire](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10371

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2025](#), page 8573

Question retirée le : 28 octobre 2025 (Retrait à l'initiative de l'auteur)